

ANEDAL FINANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 223 000 euros
Siège social : 6 impasse Jean Moulin
38800 LE PONT DE CLAIX
533618120 RCS GRENOBLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 DECEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à - 227 805,35 euros de la manière suivante :

REPORT A NOUVEAU -227 805,35 euros

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Designation de l'entreprise **ANEDAL FINANCES****A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 5

Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Dédutions

Déficits

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 5		Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 2 4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215		214	
		217		218	72 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	72 000
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	72 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * (dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	10 589
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 333	244	3 246
	Rémunérations du personnel *			250	42 244
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	5 091
	Dotations aux provisions			256	13 575
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1
Total des charges d'exploitation (II)				264	74 746
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 746)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	18 514
	Charges financières (V)			294	225 024
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	35
	Impôts sur les bénéfices *	348		306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(227 805)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	425
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324	1 913
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	225 035
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entrepr. nouvelles (44 octies A)	986		138	
Dédutions	Jeune entreprise innovante (44 octies A)	987		342	
	Investissements et souscriptions outre-mer	989		350	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G	345			
	Zone de développement prioritaire (44 septies decies)	346			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	432
	Déficits antérieurs reportables : *	8 908	ont imputés sur le résultat :	360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	372

ANEDAL FINANCES

6 Impasse Jean MOULIN

38800 LE PONT DE CLAIX

ANNEXE DU 01/07/2024 AU 30/06/2025

FIDUCIAIRE DAUPHINE SAVOIE

2 rue Paul Valérien Perrin

ZI La Tuilerie

38170 SEYSSINET PARISSET

04 76 49 00 95

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 734.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 72 000.00 Euros et dégageant un déficit de 227 805.35- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	20 850		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 420		
TOTAL	23 270		
Autres participations	428 000		
TOTAL	428 000		
TOTAL GENERAL	451 270		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			20 850	20 850
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 420	2 420
TOTAL			23 270	23 270
Autres participations			428 000	428 000
TOTAL			428 000	428 000
TOTAL GENERAL			451 270	451 270

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		6 398	5 000		11 398
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 329	91		2 420
TOTAL		8 727	5 091		13 818
TOTAL GENERAL		8 727	5 091		13 818
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	5 000				
Matériel de bureau informatique mobilier	91				
TOTAL	5 091				
TOTAL GENERAL	5 091				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	18 100	18 100	
Impôts sur les bénéfices	762	762	
Taxe sur la valeur ajoutée	342	342	
TOTAL	19 204	19 204	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 522	1 522		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 210	3 210		
Autres impôts taxes et assimilés	1 430	1 430		
Groupe et associés	31 195	31 195		
TOTAL	37 357	37 357		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	10.0000	22 300			22 300

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport	Linéaire	3 et 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 5 ans
Mobilier		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741
Dettes fiscales et sociales	1 430
Total	2 171

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -